



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E14967

VALABLE JUSQU'AU 20/09/2026

ÉDITÉ LE 07/07/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1974

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 02/07/2005

100 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LAVAL

Siret : 303 448 633 00022

Code NACE : 4391A

Numéro caisse de congés payés : 5008485

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP 530154Z

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP 530154Z

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2025

Raison sociale : ENTREPRISE COURCELLE

BOULEVARD GRANDS BOUESSAYS

ZI SUD

53960 BONCHAMP-LES-LAVAL

Téléphone : 02 43 90 36 78

Fax :

Portable :

Site Internet : www.courcelle.fr

E-mail : h.brunet@courcelle.fr

Responsabilité légale :

COURCELLE BRUNO PRÉSIDENT / COURCELLE HELENE DIRECTRICE

GENERALE / COURCELLE NICOLAS DIRECTEUR GÉNÉRAL

Effectif moyen : 30

Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2312	Fabrication et pose de charpente traditionnelle et structure en bois (Technicité confirmée) Mention RGE	15/06/2023
2351	Fourniture et pose de bâtiments à ossature bois (Technicité courante) Mention RGE	14/09/2023
2361	Fabrication et pose de bâtiments à ossature bois (Technicité courante) Mention RGE	14/09/2023
2372	Charpente et structures industrialisées en bois (Technicité confirmée) Mention RGE	15/06/2023
3132	Ardoises (Technicité confirmée) Mention RGE	15/06/2023
3181	Couverture en plaques nervurées ou ondulées Mention RGE	15/06/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.